



## ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES DE  
ROQUEBRUNE-CAPMARTIN MENTON ET ENVIRONS

ASSOCIATION LOI DU 1/7/1901  
(N° SIREN 401.480.827/SIRET 401.480.827.000.21)

28/05/2026

### **BLOQUER LE DÉPEÇAGE DU DOMAINE CERNUSCHI - LATOURNERIE**

#### *L'ASPONA reste déterminée et relance un appel aux dons*

Nous sommes engagés depuis 2024 dans un recours contentieux contre le projet « Borrigo » de construction de 5 bâtiments comprenant 118 logements et 145 places de stationnement en 3 niveaux de sous-sol au pied des 19 lacets historiques, donnant sur l'avenue Cernuschi à Menton. Nous venons d'apprendre que le Tribunal de Nice a validé le permis de construire modifié (suppression des balcons pour respecter l'écart réglementaire entre les bâtiments).

Or nos craintes de « l'effet domino » sur le **démantèlement de l'ancien Centre de vacances Latournerie (6 hectares)** se sont confirmées avec la révision du PLU de Menton de novembre 2025. Les propriétaires / promoteurs ont obtenu :

- le déclassement en Zone Urbaine de l'Unité Touristique sur les 2,9 ha de la crête, avec vue panoramique sur la Baie Est de Menton, ainsi que la possibilité d'édifier 2 vastes ensembles de logements "de luxe" en haut des lacets et, à la place du parking en plein air d'accès au Centre, avec une vue imprenable sur le Cap Martin (l'ASPONA a engagé un recours),
- l'enclavement des Lacets aboutissant à leur ruine (voir <http://aspona.org/Latournerie.htm>),
- et, dans la parcelle restée en Unité Touristique, les 3,4 ha restants sur la partie Sud du « balcon » des Serres de la Madone, la possibilité de transformer en logements une partie des petits pavillons. Ils ont d'ailleurs tenté d'en faire une opération spéculative en mars 2026 qui a été stoppée par la commune. Pendant ce temps-là, le complexe balnéaire tombe en ruine ...



2018 (<https://latournerie.hotelmenton.net/fr/> )



2026 (Google Maps)

L'ASPONA envisage de saisir le Conseil d'Etat pour d'obtenir l'annulation du jugement, qui n'a pas pris en compte le caractère exceptionnel et la dimension environnementale du site.

Mais elle a besoin de **votre soutien financier pour contribuer au paiement des honoraires d'avocat**, par chèque ou via sa cagnotte sur <https://www.helloasso.com/associations/aspona/collectes/non-au-depechage-du-domaine-cernuschi-latournerie-a-menton> .

Retrouvez-nous sur notre site : [www.aspona.org](http://www.aspona.org) ou sur [www.facebook.com/ASPONA](https://www.facebook.com/ASPONA)

Contact : [info@aspona.org](mailto:info@aspona.org)

adresse postale : BP17 - 06501 MENTON Cedex